

APPEL DU CONGRÈS

d'orientation du SNESUP-FSU - 27 juin 2019



LE SERVICE PUBLIC DE L'ESR EST NOTRE BIEN COMMUN

La séquence « réformatrice » ouverte par la présidence Macron s'est traduite par des passages en force répétés, par un mépris affiché pour le mouvement social et les organisations syndicales et par une répression inacceptable des cortèges syndicaux et des manifestations, notamment celles des gilets jaunes. Dans ce cadre, le gouvernement a pris la responsabilité d'une attaque sans précédent de la fonction publique à travers un texte de loi dit de « transformation » qui vise ni plus ni moins à sa destruction, ainsi que d'une réforme du système de retraites par répartition qui va se traduire par la baisse draconienne des pensions, l'allongement forcé des carrières et des inégalités accrues entre femmes et hommes. Face à ces attaques, le SNESUP-FSU réaffirme la nécessité d'un rassemblement autour de la défense du service public, des conditions de travail, du statut général de la fonction publique, du code des pensions civiles et militaires et, plus généralement, de la défense des valeurs démocratiques de l'ESR public.

Plus d'étudiant.es, moins de personnels, l'équation devient chaque jour plus insoluble. Le SNESUP-FSU n'entend pas, au nom des moyens qui nous sont refusés, céder sur l'exigence d'un enseignement supérieur gratuit et ouvert à toutes et tous. Il s'indigne de la situation des dizaines de milliers de lycéen.nes qui, comme l'année dernière à la même date, restent à ce jour sans affectation. Le SNESUP-FSU réaffirme sa volonté qu'aucun.e bachelier.e ne se voie refuser en septembre une affectation dans l'ESR. Depuis deux ans la politique menée n'a fait qu'aggraver la situation des établissements de l'ESR. Aujourd'hui, les réformes du baccalauréat et du lycée font l'objet de larges contestations que le SNESUP-FSU appelle à soutenir et à rejoindre, notamment à l'occasion des jurys de baccalauréat. Les budgets contraints des universités se traduisent par des « gels » de postes de titulaires et la multiplication de contrats précaires et de vacations payées à un tarif horaire inférieur au salaire minimum. Lutter contre la précarité est, pour nous, un enjeu majeur des années à venir : le SNESUP-FSU a vocation, avec les autres syndicats de la FSU, à défendre tous les personnels de l'ESR et à proposer un cadre unitaire de revendications à même de fédérer les luttes menées par les titulaires comme par les précaires. À cet effet, il décide de faire de 2019/2020 une année de lutte contre la précarité.

La mise sous tutelle du CNESER disciplinaire illustre l'autoritarisme qui accompagne les réformes d'inspiration néo-libérale. Un amendement approuvé par le Sénat prévoit qu'il sera désormais présidé par un conseiller d'État en lieu et place d'un.e professeur.e des universités élu.e. Cette mesure, dont le SNESUP-FSU exige le retrait, va à l'encontre du principe constitutionnel de l'indépendance des enseignant.es-chercheur.es et constitue une attaque frontale de leur statut ([voir communiqué intersyndical du 24 juin](#)).

Dans la même logique, au moment où 80 listes ont été déposées par le SNESUP-FSU dans le cadre des élections du CNU qui se dérouleront à l'automne, un amendement à la loi de « transformation » de la fonction publique (repoussé), relayé par la CPU, attaquait ses prérogatives en demandant notamment la suppression de la nécessité de la qualification via ce CNU avant tout recrutement. Voter massivement pour les listes du SNESUP-FSU permettra de lui donner les moyens de défendre efficacement les collègues et de veiller à l'égalité de traitement loin des localismes dans un contexte qui contribue à les renforcer.

Même dans leurs établissements, les personnels de l'ESR sont de plus marginalisé.es par les « expérimentations » institutionnelles rendues possibles par l'ordonnance du 12 décembre 2018. Les instances de représentation élues sont de plus en plus contournées par des instances *ad hoc* où se prennent les décisions les plus importantes. Attaché au principe démocratique de collégialité dans la prise de décision, le SNESUP-FSU condamne ces mécanos institutionnels incessants et l'abandon d'un cadre législatif et réglementaire unique par ailleurs garant d'une égalité de traitement pour les personnels comme pour les usager.es.

Le Congrès appelle toutes et tous les collègues à se mobiliser pour reconquérir notre indépendance, investir tous les lieux de débat et de lutte pour élaborer collectivement des alternatives et nous organiser sans attendre, dès la rentrée. Nous ne devons pas nous laisser confisquer notre outil de travail ni nous résigner face aux discours néo-libéraux saturés de « nov'langue ». Menons ensemble le combat pour une université ouverte, gratuite, émancipatrice ! ■

VOTÉ À L'UNANIMITÉ

